Image not found or type unknown

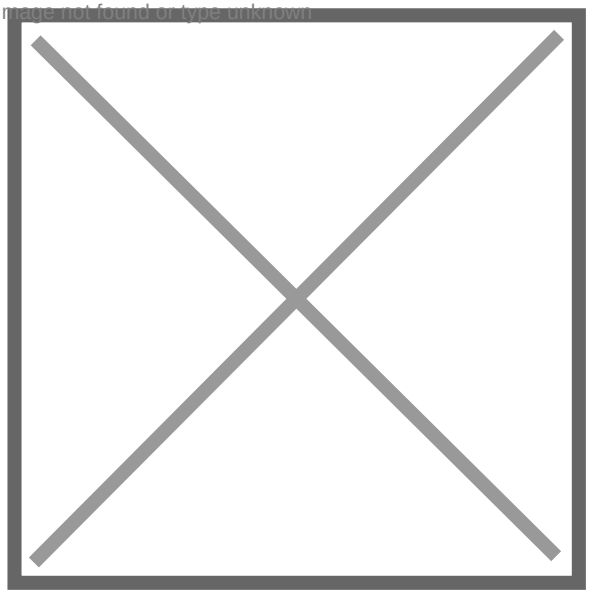

Procedure penal our viol et agression de - de 15 ans

Par **isabelle**, le **12/08/2008** à **13:44**

Bonjour
Je suis en procedure pour viol et agression sur une personne de -de 15 ans
Et j'aimerais savoir car mes abuseur on avoue mais il sont etait reconue debilité legere .
Quelle serront les suite aurras t'il une procedure nornal .
Peine de prison ???
Est ce que je peux obtenir les pieces de mon dossier "copie " des interogation expertise ect..

Ensuit j'ai une deuxieme question
Une personne de 17 ans victime inceste est ce que une psy peux deposer plaitre a sa place ?

Merçi beaucoup
Voici mon adresse perso et mon forum
pour personne victime de viol inceste
isabelletortue@live.fr
http://briserlesilence.easyforum.fr/forum.htm

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés